



Mayor Michelle Wu

## **Cher propriétaire d'entreprise,**

Conformément à l'ordonnance sur les ateliers automobiles de la ville de Boston, toutes les entreprises qui stockent, réparent ou vendent des voitures ou des produits pour des voitures, doivent demander une licence et payer la taxe de \$100 au Boston Inspectional Services Department (Département des Services d'Inspection de Boston), Environmental Services Division (Division des Services Environnementaux) 1010 Massachusetts Ave. 4ème Étage, Boston, MA 02118. Les nouveaux demandeurs seront soumis à des frais d'enregistrement uniques de \$50. L'ordonnance sur les ateliers automobiles garantit la réduction de l'impact sur les quartiers et l'environnement par l'éducation de tous les codes applicables.

En outre, l'ordonnance sur la propreté des sites de la ville de Boston exige que tous les établissements automobiles et les entreprises qui utilisent des conteneurs à déchets en vrac obtiennent une licence de propreté des sites et paient les frais de \$50. Cette ordonnance exige que les entreprises qui maintiennent des déchets en vrac [demandent](#) une licence au [au Département des Services D'inspection de Boston](#)

Votre demande de licence doit inclure:

- une [une demande de nettoyage du site remplie](#) et votre paiement
- un plan du site indiquant l'emplacement de la benne à ordures et sa proximité par rapport aux propriétés voisines ou aux voies publiques
- l'emplacement de toute clôture ou de tout espace de triage obligatoire
  
- un plan et un calendrier d'entretien
- un plan de proposition de déchets solides comprenant une copie du contrat d'élimination des déchets solides
- un contrat de contrôle des rongeurs ou des parasites, et
- un permis des Travaux Publics, uniquement si la benne à ordures se trouve sur une voie publique. [Obtenez des informations sur la façon de recevoir un permis d'occupation de la rue.](#)

Les demandes remplies et les paiements peuvent être envoyés par courrier ou déposés au département des services d'inspection, division des services environnementaux, 1010 Massachusetts Ave. *Boston, MA 02118*

### **Le non-respect de ces règles peut entraîner une infraction.**

Le non-respect des licences susmentionnées peut entraîner des amendes allant jusqu'à 1 000 dollars par jour ou la confiscation de votre licence d'exploitation.

Cordialement,

John Ulrich, Commissaire assistant

*(French)*



**Services de l'environnement**, 1010 Mass Ave. Boston, MA 02118, 617-635-5300